

Le 23 juin 2016

Il nous revient de dire la vérité à la population

Conseurs, confrères, la situation commence à se corser.

Nous devons expliquer la véritable situation à nos familles, à nos voisins et aux membres de notre collectivité. Voici quelques suggestions de ce que vous pourriez leur dire.

La direction cherche encore à nous imposer des concessions massives et rejette la majorité de nos propositions. Elle semble avoir pour objectif de provoquer un conflit de travail amer, de gâcher l'examen du service postal mené par le gouvernement libéral et de monter la population contre nous. L'employeur vise à éliminer des milliers d'emplois dans les collectivités partout au pays, des emplois qui paient des impôts, assortis de bons avantages sociaux et sur lesquels nos enfants pourraient compter.

Il faut que nous fassions comprendre à la population que nous sommes de *son* côté. Nous voulons que Postes Canada demeure rentable et qu'elle continue d'être un modèle de réussite du secteur public. Nous voulons aussi que tout le monde soit au courant de nos idées pour assurer la prospérité du service postal pour de nombreuses années à venir. C'est pourquoi nous participons à l'examen public du service postal mené par le gouvernement libéral.

Nous avons fait une présentation au groupe de travail responsable de l'examen au sujet des services bancaires postaux et d'autres services générateurs de revenus qui miseraient sur notre vaste réseau postal. Nous avons discuté du rétablissement de la livraison à domicile, et même de son expansion, et de la mise en place d'un service de vigilance à l'intention des personnes âgées. Nous avons parlé des services destinés aux régions rurales et aux communautés autochtones, y compris le rétablissement du programme « Aliments-poste » pour les résidents du Nord. Nous essayons aussi d'aborder ces questions à la table de négociation, mais la direction de Postes Canada fait la sourde oreille.

Le STTP essaie de négocier avec Postes Canada depuis décembre 2015. Vous vous rappelez de la phrase-choc des libéraux « Parce qu'on est en 2015 »? Une des questions clés à la table de négociation est l'équité pour les membres du groupe des factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS), composé en majorité de femmes. En effet, 70 % des membres de ce groupe sont des femmes,

et le salaire des FFRS est de 28 % inférieur à celui des factrices et facteurs de l'unité urbaine, un groupe composé majoritairement d'hommes.

Nous soutenons que le principe de l'équité salariale doit s'appliquer aux FFRS. Il ne faut pas oublier que le Comité parlementaire sur l'équité salariale vient de publier un rapport dans lequel il recommande l'adoption d'une loi proactive sur l'équité salariale pour mettre fin à la discrimination sexuelle et pour que les femmes bénéficient d'une rémunération égale pour un travail de valeur égale. Le STTP croit que l'équité ne peut pas attendre plus longtemps.

Personne ne veut des boîtes postales de Deepak Chopra et personne ne veut de ses compressions. Son contrat d'un demi-million de dollars par année (sans compter les primes) a été renouvelé par le gouvernement Harper quelques mois avant les élections fédérales, et lorsque le nouveau gouvernement libéral lui a demandé de démissionner, Chopra a refusé. Qui donc lui a donné le mandat de détruire le service postal, de faire fuir les clients et de mettre des dizaines de milliers de travailleuses et travailleurs canadiens à la rue?

Les compressions que Postes Canada exige n'ont pas leur raison d'être. Le STTP le sait puisque, dans ses présentations au groupe de travail, il analyse en détail la situation financière de Postes Canada. Postes Canada est une entreprise rentable qui a réalisé des profits au cours de 19 des 21 dernières années. En fait, n'eut été d'incidents ponctuels en 2011 et de modifications aux pratiques comptables en 2013, Postes Canada en serait à sa 22^e année consécutive de rentabilité (voir les explications un peu plus loin).

Il se peut que Postes Canada soit la seule entreprise qui passe sous silence ses succès au lieu de s'en vanter. Elle a caché une étude qui démontrait que la création d'une banque postale serait une stratégie gagnante pour l'ensemble de la population. Elle a dupé la population en lui faisant croire à une situation financière périlleuse tout en continuant de réaliser des profits, année après année.

À compter du 2 juillet prochain, Postes Canada pourra nous mettre en lock-out, tandis que le STTP sera en position de grève. Nous ne savons pas encore ce qu'il en sera, étant donné que les pourparlers se poursuivent encore. Toutefois, qu'il



y ait grève ou lock-out, il faut que tous les membres se serrent les coudes et appuient le Syndicat. En tant que travailleuses et travailleurs, nous devons nous soutenir les uns les autres, et demeurer forts. Seules l'unité et la solidarité permettront de préserver les services publics et les bons emplois dans les collectivités partout au pays. Nous pouvons gagner cette lutte et nous la gagnerons ensemble.

DES CHIFFRES À L'APPUI

Profits réalisés par le secteur Postes Canada au cours des cinq dernières années (net)

2016 (1 ^{er} trimestre)	44 millions \$
2015	92 millions \$
2014	204 millions \$
2013	a d'abord déclaré des profits de 321 millions \$, qui, après l'application de nouvelles méthodes comptables, se sont transformés en pertes de 29 millions \$.
2012	77 millions \$
2011	Après avoir payé un important règlement en matière d'équité salariale, apporté des ajustements au régime de retraite, Postes Canada a paralysé le service postal pendant deux semaines, toutes des mesures qui lui ont coûté des millions de dollars.
De 1994 à 2011 :	A déclaré des profits au cours de toutes ces années.

Coût des boîtes postales communautaires (BPCOM)

Nombre de ménages : 800 000

Coût imputé aux promoteurs par BPCOM = 200 \$ par adresse à titre de « recouvrement partiel des coûts », donc nous savons que le montant est probablement plus élevé encore.

Pourcentage de ménages canadiens qui reçoivent toujours leur courrier à domicile (comprend les appartements et les boîtes aux lettres rurales situées en bordure de route)

Lorsque Postes Canada a annoncé les compressions au service de livraison à domicile, elle a indiqué

que seulement un tiers des ménages recevaient leur courrier à domicile. Son message laissait entendre que seule une poignée de ménages choyés bénéficiaient toujours de ce service. En effet, bon nombre de gens en ont déduit que les deux tiers des ménages n'avaient pas droit au service de livraison à domicile. Dans les faits, à ce moment-là, près des deux tiers (63 %) des ménages avaient, d'une certaine façon, droit au service de livraison à domicile, puisque :

- 33 % recevaient leur courrier à domicile;
- 25 % le recevaient dans une case postale située dans l'entrée de leur immeuble;
- 5 % le recevaient dans une boîte aux lettres rurale située en bordure de route;
- Seulement 25 % devaient aller le chercher à une boîte postale communautaire, à une boîte postale multiple ou à un kiosque postal;
- 12 % le recevaient dans une case postale ou au service de poste restante de leur bureau de poste.

Entre 2014 et 2015, Postes Canada a enlevé le service de livraison à domicile à 830 000 ménages. Aujourd'hui, trois ménages sur cinq (57 %) continuent d'avoir droit à une forme de livraison à domicile, puisque :

- 27 % des ménages reçoivent leur courrier à domicile;
- 26 % le reçoivent dans une case postale située dans l'entrée de leur immeuble;
- 4 % le reçoivent dans une boîte aux lettres rurale située en bordure de route;
- Seulement un tiers environ (32 %) doivent aller le chercher à une boîte postale communautaire, à une boîte postale multiple ou à un kiosque postal;
- 11 % le reçoivent dans une case postale ou au service de poste restante de leur bureau de poste.

Mike Palecek
Président National

2015-2019 / Bulletin # 122

gl_ab/scfp1979//dn sepb 225

